





Anniversaires de mariage & Naissances 2025

SOMMAIRE :

Informations Municipales	Page 2
Enfance Jeunesse	Page 18
Vivre ensemble	Page 20
Saison culturelle	Page 26
Associations	Page 27

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°118 - Avril 2026
Tirage à 2200 exemplaires
Directeur de publication :
M. Thierry DEVILLE
Délégation :
M. Nathan ALBOUY
Rédaction : Élus, Associations,
Services municipaux
**Maquette, Conception &
Réalisation :**
Service Communication
Impression : IMAGE Imprimerie
Distribution : Élus et bénévoles



Repas estival à venir ... Voir page 20



Restaurant Municipal



INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,
Pour un Maire, être réélu est le plus exigeant des hommages : c'est le passage de la promesse à la reconnaissance.

Je remercie le Conseil Municipal pour la confiance qu'il vient de me renouveler. Cette confiance nous oblige à porter haut les valeurs de la République au service de chaque rue, de chaque quartier.

Revêtir cette écharpe tricolore est une responsabilité que je mesure à chaque instant.

Je pense avec respect à mes prédécesseurs qui ont façonné Bonson.

Le mandat de Maire est unique : c'est celui de la proximité absolue, du contact direct, des réalisations que l'on voit et que l'on touche.

À l'heure où le lien national vacille, la relation entre un Maire et ses habitants reste l'un des derniers piliers solides de notre pacte républicain.

En portant cette écharpe, je ressens le même frisson qu'au premier jour. Elle n'est pas un appareil, elle est le signe de mon dévouement à Bonson — une ville devenue ma passion, ma ville de cœur depuis 1981.

Cette écharpe ne me donne aucun privilège ; elle me dicte des devoirs. Parfois, face à la complexité administrative ou à la rudesse des décisions, le doute pourrait s'installer. Mais il me suffit de vous croiser, d'échanger lors de nos « cafés-papote » ou au détour d'une rue, ou d'une manifestation dans la commune, pour que ma détermination retrouve toute sa force.

Votre soutien est mon bien le plus précieux. Comme toujours, je serais le Maire de tous les habitants, sans aucune distinction.

Je m'adresse maintenant à mon équipe, la liste « Bonson, gardons le cap ».

Je veux vous rendre hommage pour l'énergie déployée durant cette campagne. Nous avons appris à nous connaître, à forger une cohésion.

Aujourd'hui, notre posture change : nous ne sommes plus des candidats, nous sommes les pilotes de cette commune. C'est une mission exaltante qui demande de l'humilité.

Nous nous inscrivons dans une continuité. Comme on apporte sa pierre à un édifice, nous allons consolider ce qui a été bâti, avec l'assiduité et la ténacité nécessaires.

Restons fidèles à notre ADN : des élus de terrain, accessibles et sincères.

Je veux aussi m'adresser à celles et ceux qui sont le bras armé de notre action : nos agents municipaux.

Élus, nous impulsions une vision. Mais ce sont vous — dans les écoles, au Pôle Enfance, dans les services administratifs ou sur le terrain — qui donnez corps à nos projets.

Un Maire n'est rien sans une administration solide. Je connais votre professionnalisme et votre sens du service public.

Sachez que je serai toujours à vos côtés pour valoriser votre travail.



Cette réélection valide notre méthode. Nous avons tenu 90 % de nos engagements de 2020. Ensemble, nous avons métamorphosé Bonson :

- Pour notre jeunesse : avec le Pôle Enfance Joséphine Baker, véritable fleuron de l'innovation.
 - Pour notre cadre de vie : avec l'obtention de notre première fleur et la rénovation de nos espaces.
 - Pour notre sécurité : par le renforcement de la vidéoprotection et des moyens de notre police.
 - Pour notre souveraineté urbaine : en atteignant 22 % de logements sociaux, nous avons repris les clés de notre destin pour préserver l'âme de notre village.
- Nous ne partons pas d'une page blanche. Notre ambition pour ce nouveau mandat est claire : garantir l'avenir de Bonson en lui conservant sa taille humaine.
- Une ville vivante : en développant la culture, le sport et les fêtes qui créent du lien.
 - Une ville dynamique : en accompagnant nos commerçants et entrepreneurs.
 - Une ville moderne : en améliorant nos voies de communication et en protégeant notre environnement.
 - Une ville sûre : car la tranquillité est le premier des droits.

Enfin, je voudrais m'adresser aux élus de la minorité : je souhaite que nous puissions œuvrer ensemble pour le bien des Bonsonnais, de façon constructive, dans un respect mutuel et sans animosité.

Mes chers amis, ma passion pour notre commune est intacte. Ma détermination à la servir est totale. Pour conclure, je ferai mienne cette pensée d'Antoine de Saint-Exupéry :

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Alors, ensemble, avec sérieux et enthousiasme, rendons cet avenir possible pour tous les Bonsonnais.

Vive Bonson ! Vive la République ! Vive la France !

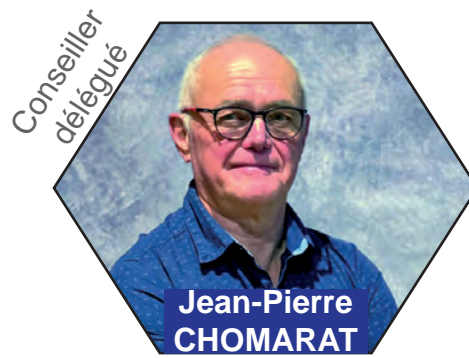
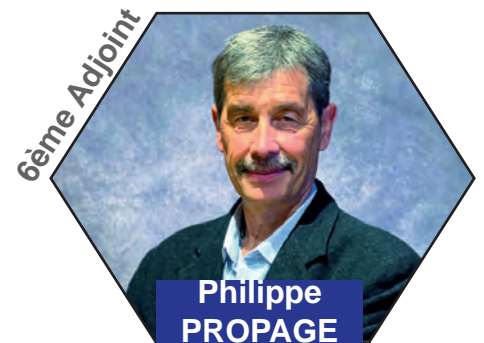
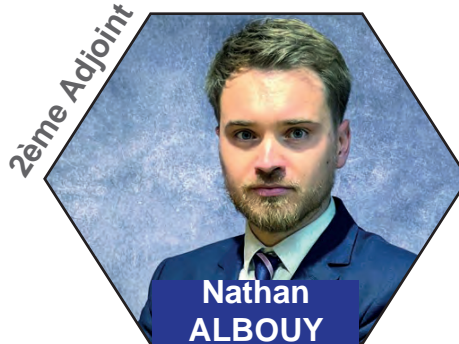
Très sincèrement,

Thierry DEVILLE
Maire de Bonson

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Liste majoritaire
BONSON GARDONS LE CAP !





**Marilyne
PLESSIS**



**Henri
BROUSSET**



**Aurélia
PHALIPPON**



**Cédric
CHAVAREN**



**Evelyne
FAURE**



**Laurent
BRUNON**



**Evelyne
GOLFIER**



**Georges
MONDON**

Liste minoritaire
BONSON AVEC VOUS



**Isabelle
ARCHER**



**Francis
BARRET**



**Aurelie
PERILLOUS**



**Asim
KARATAS**



**Laurent
DRILLON**



**Philippe
COGNET**

Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 21 mars 2026.
Il est composé de 21 élus issus de la liste majoritaire « Bonson gardons le cap ! » et de 6 élus issus de la liste minoritaire « Bonson avec vous ».

Monsieur Le Maire, Thierry DEVILLE, a été réélu Maire.

6 adjoints au Maire prennent aussi leurs fonctions :

- **1er adjoint** : Christine **PAQUIS** en charge de la **Cohésion Humaine, Solidarité et Culture**
- **2ème adjoint** : Nathan **ALBOUY** en charge de l'**Urbanisme, Vitalité Économique et Communication**
- **3ème adjoint** : Marie-Catherine **GOIRAN** en charge de **Qualité de Vie, Santé, Transitions et Petite Enfance**
- **4ème adjoint** : Jacques **DONATO** en charge des **Infrastructures et Valorisation du Patrimoine**
- **5ème adjoint** : Sylvette **DELORME** en charge de l'**Éducation et Éveil des Jeunes**
- **6ème adjoint** : Philippe **PROPAGE** en charge de la **Vie Sportive et à la Sécurité**



Conseillers délégués :

- Dominique **PAUTY** **Seniors, liens intergénérationnels et entraide familiale**
- Jean-Luc **RIBOT** **Fêtes et Cérémonies**
- Jean-Pierre **CHOMARAT** **Communication, Saison Culturelle et Animations**

Conseillers Municipaux :

Christine **BERTIN** : Conseillère communautaire
Marcel **GIACOMEL** : Conseiller communautaire
Hanifa **RAHABI** : Conseillère au CME (Conseil Municipal Enfants)
Henri **BROUSSET** : Conseiller aux Risques Majeurs et Prévention (PCS et PPMS)
Marilyne **PLESSIS** : Conseillère à la participation des habitants à l'embellissement du cadre de vie
Evelyne **GOLFIER** : Conseillère au Suivi des Manifestations et à la Valorisation par l'Image
Laurent **BRUNON** : Conseiller à la Sécurité de Proximité (Sécurité Routière avec le Label « Ville Prudente » et Voisins Vigilants)
Cédric **CHAVAREN** : Conseiller aux Espaces Naturels (entretien chemins communaux, « Chemins d'Anais » et parcelles privées)
Georges **MONDON** : Conseiller au Patrimoine Funéraire et Gestion du Cimetière
Evelyne **FAURE** : Conseillère à la Condition Animale et Propreté Urbaine
Aurélia **PHALIPPON** : Conseillère au Commerce de Proximité et Marchés

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Jeudi 19 Mars, s'est déroulée à Andrézieux la commémoration du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc. Le secrétaire général de la Préfecture de la Loire, les maires des deux communes ainsi que de nombreuses personnes étaient rassemblés à la stèle de la paix. Les jeunes élus des Conseils Municipaux Enfants étaient également au rendez-vous de ce temps mémoriel.




AMBUSANCE TAXI VSL
www.bruyas.eu contact@bruyas.eu

07

VAN 8 PLACES - GARES / AEROPORTS - ÉVÈNEMENTS PRIVÉS & PROFESSIONNELS
Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) - Transport de colis urgents



Bonson - St Cyprien
Andrézieux-Bouthéon
Sury-le-Comtal

04 77 02 01 25

Saint-Etienne

04 77 25 52 99

Saint-Bonnet-le-Château
Usson-en-Forez
Estivareilles

04 77 50 11 81

CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRES DE MARIAGE ET NAISSANCES 2025

Ce dimanche 26 avril, nous avons célébré les 42 naissances de l'année 2025 ainsi que les anniversaires de mariage 50, 55, 60 et 65 ans d'une belle vie à deux.

De nombreuses familles s'étaient jointes à cette belle célébration organisée par le C.C.A.S.

A cette occasion, et maintenant comme chaque année, avec l'aide des enfants nous avons planté l'arbre des naissances 2025. Cette année est donc symbolisée par un murier-platane.

Chaque famille et chaque couple se sont vus remettre un bon d'achat à dépenser chez les commerçants de notre commune ainsi qu'une rose et un diplôme pour les anniversaires de mariage.

Tout cela s'est déroulé dans la bonne humeur ; nous avons pu échanger et discuter autour du verre de l'amitié préparé et servi par les bénévoles du C.C.A.S et les élus présents.

Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes ainsi que Madame Sylvie BONNET députée de notre circonscription.



Pour acquérir la ou les photos prises lors de la cérémonie, merci de contacter Eve GUILLAUBEY :

eveguillaubey.france@gmail.com



M. & Mme CHOMAT



M. & Mme BERTRAND



M. & Mme DELABRE



M. & Mme BEOST



M. & Mme FERRARO



M. & Mme DE BENETTI



M. & Mme MASSARDIER



M. & Mme SIMON



M. & Mme GINHOUX



M. & Mme THIVILLIER



M. & Mme BLANCHON



M. & Mme VILELA



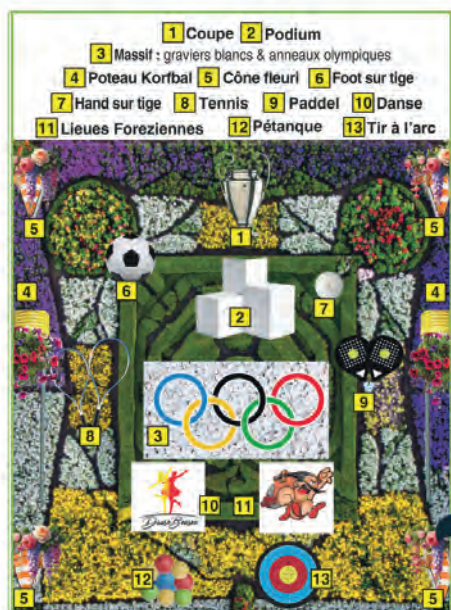
M. & Mme CARRÉ



M. & Mme CHARBONNIER

ÉVÈNEMENT FLORESSENCE 2026 - LE SPORT EN FÊTE !

Cet événement créé en 2014 a pour but de valoriser l'embellissement du cadre de vie et le savoir-faire des jardiniers avec des jardins éphémères. Cette année, la commune de Bonson renouvelle sa participation au collectif composé d'une dizaine d'autres villes, toutes labellisées de 1 fleur jusqu'à la fleur d'or. Cet événement se tiendra à Andrézieux Bouthéon, sur un thème « conjuguant sport et végétal afin de séduire et épater les visiteurs par l'inventivité des massifs ». Ces créations seront maintenues de début juin à début novembre 2026. Ceci permettra aux visiteurs de suivre l'évolution des massifs au fil de la saison.
« Installées sur le parc de loisirs de Loire, lieu très fréquenté et apprécié des usagers, c'est ici que se déploieront les créations : il n'y avait pas plus bel écrin naturel pour les accueillir. »



Bonson

Le sport au milieu de la nature !

Le collectif est richement représenté sur la commune de Bonson par son tissu associatif sportif !

C'est dans cette ambiance de convivialité, de solidarité et de dépassement de soi que nous avons mis en avant ces différents sports représentés sur des tapis de fleurs annuelles colorés en abondance à l'image d'un feu d'artifice festif !

L'obtention de la 1ère fleur de "Villes et Villages fleuris" en 2025 ainsi que le développement de nos 40 km de sentiers pédestres "Les Chemins d'Anaïs" sur notre territoire démontre la volonté de Bonson d'allier le sport et la nature, équilibre indispensable pour l'épanouissement de tous.

FLORESSENCE - Le sport en fête !

CHANTIERS ÉDUCATIFS 2026

Afin d'accompagner les jeunes vers une première expérience professionnelle, la ville de Bonson, en partenariat avec le Département de la Loire, organise comme chaque année des chantiers éducatifs pour un contrat de 20 à 30 heures.

Pour rappel, les chantiers éducatifs de la commune sont ouverts aux jeunes âgés entre 16 et 18 ans, qui réalisent des missions variées telles que :

- l'entretien des espaces verts,
- la propreté urbaine,
- le nettoyage du groupe scolaire
- l'aide au restaurant municipal...

Envoie ta candidature
avant le 20 mai 2026 à :
accueil@mairie-bonson.fr
avec ta lettre de motivation en indiquant tes
disponibilités en juillet

Loire
LE DÉPARTEMENT

Bonson
Loire

TU ES UN JEUNE
BONSONNAIS ET
TU AS 16 OU 17 ANS ?

ENVIE D'UNE
PREMIERE
EXPERIENCE
PROFESSIONNELLE ?

POSTULE POUR LES
CHANTIERS EDUCATIFS !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée en partenariat entre la Mairie et l'association Bonson en Fête le :

SAMEDI 20 JUIN
de 19h à 23h30
Place François MITTERRAND

Bonson en Fête tiendra la buvette et proposera différentes formules de snacking.

Plusieurs ensembles musicaux se succéderont sur la scène.



MÉDIATHÈQUE DE BONSON

La médiathèque sera fermée le vendredi 15 et le samedi 16 Mai.



HORAIRES D'OUVERTURE

- MARDI : 16h30 - 18h30
- MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00
- VENDREDI : 15h30 - 18h00
- SAMEDI : 09h00 - 12h00

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :

mediatheque-bonson2@wanadoo.fr



SÉCURITÉ : AYEZ LE REFLEXE « 17 » !



- Vous constatez un mouvement suspect dans votre quartier ?
- Un véhicule inhabituel dans votre lotissement ?
- Vous êtes témoin de nuisances ou d'un différend ?
- N'attendez pas qu'il soit trop tard pour agir !

Trop souvent, les services de police et de gendarmerie sont informés plusieurs heures, voire plusieurs jours après les faits.

Si ces signalements sont utiles pour la cartographie de la délinquance, ils ne permettent pas l'interpellation en flagrant délit ou la cessation immédiate du trouble.

Pourquoi appeler immédiatement le 17 ?

Rapidité : Votre appel est prioritaire et permet de projeter un équipage sur les lieux.

Efficacité : Signaler un fait en cours augmente considérablement les chances d'identification des auteurs.

Prévention : Votre vigilance est le premier rempart contre les cambriolages et les incivilités.

Le bon réflexe :

Dès le constat d'une anomalie (individus effectuant des repérages, stationnements suspects, bruits anormaux), composez le 17. **Soyez précis dans votre description** : lieu exact, type de véhicule, tenue vestimentaire des individus.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : TOUS VIGILANTS !

Chaque année, les chenilles processionnaires s'installent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Très urticantes, elles sont dangereuses pour l'être humain et les animaux. Il est donc nécessaire d'être vigilants et de lutter contre elles le plus tôt possible.



Vous avez des nids dans votre terrain ou jardin ?

Il est recommandé de les supprimer par la pose d'écopièges (colliers à installer sur les arbres résineux atteints) ou par la destruction des nids.

Vous pouvez faire appel à des professionnels agréés qui proposent des solutions adaptées et qui possèdent les équipements pour se protéger et intervenir en hauteur. Pour connaître la liste des professionnels agréés, rendez-vous sur <http://www.chenilles-processionnaires.fr>

Vous observez des nids dans des arbres ou des chenilles à la queue leu leu par terre ou sur des arbres ?

Signalez-le afin de mieux les surveiller et adapter les interventions, sur la plateforme de signalement : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr> est désormais accessible à tous ! Application mobile disponible également en téléchargement pour Android et Apple.

Vous voulez signaler des nids dans l'espace publics ?

Contactez la mairie par mail à contact@mairie-bonson.fr en précisant la localisation de l'arbre atteint et si possible en ajoutant une photo.

Chenilles processionnaires (chêne ou pin) : connaître les risques et savoir comment se protéger ?

Consultez le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/chenilles-processionnaires-chene-ou-pin-risques-et-comment-se-protger>

Chenilles processionnaires :

un danger pour les animaux de compagnie ! vous pouvez être mis en relation gratuitement avec un vétérinaire de garde 24h/24 en appelant, le 3115. Vous pouvez aussi consulter le site internet : <http://www.urgences-veterinaires.fr>

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin Entre janvier et avril



Nid sur branche

Processionnaire du chêne Entre mai et juillet



Nid sur tronc

NE PAS TOUCHER !

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé



Comment les reconnaître, où se trouvent-elles, quels sont les risques pour notre santé ?

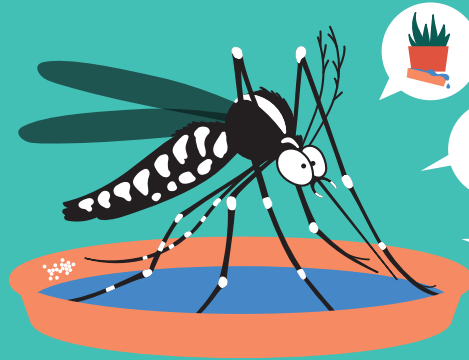
chenille-risque.info

Partagez cette information autour de vous !
Ensemble, contribuons à une gestion raisonnée et responsable des chenilles processionnaires.

MOUSTIQUES TIGRE



SE PROTÉGER
DU MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN
agirmoustique.fr



RANGÉZ OU VIDEZ
LES CONTENANTS
OÙ L'EAU PEUT
S'ACCUMULER

APRÈS LA PLUIE,
VÉRIFIEZ LE BON
ÉCOULEMENT
DES EAUX

COUVREZ LES
RÉSERVOIRS
D'EAU

PARLEZ-EN À
VOS VOISINS
ET À VOS
PROCHES

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

FRELON ASIATIQUE

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

SIGNALE TON FRELON

13

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

C'est de loin l'espèce la plus répandue en France, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'installe facilement sur les sols nus, les chantiers, les friches, les bords de routes ou les terres agricoles peu entretenues.

Elle est facilement reconnaissable grâce ses feuilles larges, minces, très découpées, verte, très similaires à celles de l'armoise (d'où son nom). Sa tige est rougeâtre et poilue et peut atteindre 1,5 mètre de hauteur. Cette espèce forme des petites fleurs regroupées en long épi verdâtre à jaune à son sommet. La plante commence à germer dès le mois d'avril, lorsque les températures dépassent les 10 °C. Elle grandit rapidement entre mai et juin, atteignant parfois plus d'un mètre de haut. Sa floraison démarre fin juillet et peut se poursuivre jusqu'à fin octobre, avec un pic de pollen entre août et septembre. C'est cette espèce qui provoque la grande majorité des allergies observées chaque été.



Au stade plantule



Au stade végétatif



Au stade de la floraison

ACHETEZ VOS POULES RÉDUISEZ VOS DÉCHETS

La réservation des poules est ouverte dès à présent et tout l'été et s'effectue par téléphone ou par mail :

- Téléphone : **06 42 85 76 79**
- Mail : **emilie.pinat@hotmail.fr**

Vous pourrez aller les récupérer directement à l'élevage fin septembre, début octobre. Date précise à venir

**« Les œufs de Mimi »
1650 Rte de Jaraison**

42170 St-Just-St-Rambert
avec un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité.

Vérifiez les différents vecteurs de communication de la mairie à venir, pour avoir la date précise.



Le but ? Diminuer les ordures ménagères des Bonsonnais.

Vous allez pouvoir réduire vos déchets tout en ayant des œufs, en effet, les poules n'auront qu'un an de ponte. Mais chaque année, Émilie, l'éleveuse, est tenue de nettoyer tout son bâtiment. Et pour cela elle doit se séparer de ses 1 500 poules de production 100 % française, élevées en plein air et nourries avec des céréales et tourteaux sans OGM.

La société « Les œufs de Mimi » s'engage, dans la limite de ses disponibilités, à vendre de deux à quatre poules pondeuses maximum par foyer. En retour, la commune s'engage à payer la somme de 1 euro pour l'achat de chaque poule à l'élevage, Le reste à charge de l'acquéreur (déduction faite) sera de 3€50 cette année

14

Les poules peuvent consommer plus de 100 kilos de déchets par an. Acheter une poule permet en effet de réduire considérablement les déchets organiques qui composent environ 30% de nos poubelles. Par cette démarche, vous pourrez limiter vos déchets ménagers, manger de bons œufs frais et offrir une seconde vie aux poules. Aucune restriction n'existe quant aux élevages dits familiaux (moins de 10 poules). Les détenteurs devront néanmoins veiller à ce que leurs animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de la commune, les habitants s'engagent à satisfaire quelques exigences :

1/ Avoir consulté le règlement de sa zone d'habitat et avoir constaté qu'il n'y a pas d'interdiction à la présence de poules sur son terrain.

2/ Déclarer la détention de poules conformément à l'arrêté du 24 février 2006

3/ Respecter strictement les mesures générales de biosécurité à appliquer dans les basses-cours émises par la Préfecture de la Loire

4/ Ne pas remettre en cause la commune en cas de maladie

5/ Traiter les poules dignement, (assurer un cadre de vie assurant le bien-être animal, accès à un espace parcouru herbeux de 4 à 5 mètres carrés par individu pour son alimentation et, soit un enclos d'au moins 0,5 mètre carré par poule, soit un poulailler mobile, nettoyer régulièrement l'espace de vie des poules et en satisfaisant leurs besoins en nourriture et en eau. Fournir essentiellement aux poules des déchets alimentaires et biodéchets pour leur alimentation, dans l'esprit de réduction des déchets, tels que épluchures de fruits et légumes, fanes et restes de préparation des repas, fruits et légumes trop mûrs ou abîmés, restes de repas, notamment carnés (viande, poisson), pâtes, riz et céréales cuites, coquilles d'œufs voire coquillages écrasés, produits laitiers (exemple : croûtes de fromage), pain trempé à l'exclusion de tout produit reconnu toxique pour ces animaux mais aussi les déchets liés à la tonte d'herbe. Fournir si nécessaire une alimentation complémentaire (blé, maïs, graines...) à celle qui n'est pas présente dans le cadre de vie du poulailler ou aux biodéchets

6/ Avoir un jardin avec une surface minimum à respecter

7/ Ne pas tuer les poules, ni les vendre, ni les acheter pour le compte d'une tierce personne.

La commune se réserve le droit de vérifier que les usagers respectent la charte remise lors de l'achat des poules.

À réserver rapidement !

TERRAINS DE TENNIS OUVERTS AU PUBLIC

Les beaux jours sont là !

RESERVATION EN QUELQUES CLICS
SUR L'APPLICATION BALLE JAUNE

Tarif :
10€ de l'heure



RÉSERVATIONS EN LIGNE VIA
L'APPLICATION BALLE JAUNE

<https://ballejaune.com/fr-fr/connect>



Pour toute information, vous pouvez nous contacter par mail :
contact@mairie-bonson.fr

MARGUERITE CHAVAROT : APPEL A TEMOINS

APPEL À TEMOINS



Marguerite CHAVAROT

Dans le cadre d'une exposition organisée par la Mairie de Bonson, en mémoire de Marguerite Chavarot, artiste, peintre, poète et architecte, ayant vécu rue de la Rivière à Bonson entre les années 1940 et 1994, nous recherchons toute personne susceptible d'apporter des informations la concernant.

Si vous avez des souvenirs, des témoignages, des documents, des photographies ou encore des œuvres liés à Marguerite Chavarot, nous serions très reconnaissants de bien vouloir les partager avec nous.

Auquel cas, merci de nous contacter aux coordonnées suivantes:

04 77 55 14 16

contact@mairie-bonson.fr

Votre contribution permettra de faire vivre et transmettre la mémoire de cette artiste locale.

Nous vous remercions par avance pour votre aide précieuse.



Bonson
Loire



SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BONSONNAISE



Originaire de Bonson, où j'ai grandi, je suis aujourd'hui Conseiller Immobilier au sein du réseau IAD, avec la volonté de mettre mon expérience et mon professionnalisme au service de ma commune.

Très attaché à mon territoire, j'ai à coeur de contribuer à la vie locale en participant activement aux différents évènements et en m'investissant dans les différentes associations.

A travers mon activité, mon objectif est de devenir un acteur majeur de la commune, disponible et engagé auprès des habitants. Que ce soit pour une vente, un achat, un investissement ou un simple conseil, j'accompagne chaque projet immobilier avec écoute, sérieux et transparence.

Être présent à Bonson ne se résume pas pour moi à y exercer un métier : c'est participer à son dynamisme, créer du lien et soutenir les familles dans leurs projets de vie. Je suis fier de pouvoir contribuer au développement de notre commune et de mettre mes compétences au service de celles et ceux qui, comme moi, y sont profondément attachés.

M.RIOS Eric
Conseiller Immobilier
06-65-13-44-32

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse conomie@mairie-bonson.fr.



16

BRICO CASH
+ de stock + de prix bas

**DÉPÔT OUVERT
DÈS 7H00 !**

**DES PRIX BAS
ET DES PRODUITS
EN QUANTITÉ
POUR TOUS VOS
TRAVAUX**

ST CYPRIEN - 7 RUE DES PRAIRIES

ALTINNOVA REÇOIT OFFICIELLEMENT LE LABEL EMPLOYEUR PRO-VÉLO – NIVEAU OR



Altinnova, entreprise ligérienne spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements pour le vélo, a officiellement reçu le **label Employeur Pro-Vélo – niveau OR**. La cérémonie de remise s'est tenue vendredi 20 mars dans les locaux d'Altinnova en présence de :

- Frédérique BIENVENÛE, membre du conseil d'administration de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette)
- Pierre BALLON, co-président de l'association Pont et Pignons (adhérente de la FUB)
- Patrick BAERT, co-président de l'association Pont et Pignons (adhérente de la FUB)
- Corinne VERDIER, présidente d'Altinnova
- Fabien RIPAUD, responsable marketing et communication (réfèrent vélo d'Altinnova)

Attribué par la FUB, avec le soutien de partenaires institutionnels, le label Employeur Pro-Vélo distingue les employeurs engagés dans le développement de la pratique cyclable pour les trajets domicile-travail. Il repose sur un référentiel exigeant couvrant notamment les équipements, les services proposés, la communication interne et la stratégie globale de mobilité durable. Le niveau OR, plus haute distinction du label, vient récompenser les structures ayant intégré le vélo de manière complète et durable dans leur fonctionnement.

Une reconnaissance en parfaite cohérence avec l'ADN d'Altinnova

Depuis bientôt 23 ans, Altinnova œuvre au quotidien pour faciliter et encourager l'usage du vélo, en développant des solutions de stationnement et d'aménagement cyclable à destination des collectivités, entreprises et copropriétés.

La labellisation Employeur Pro-Vélo s'accompagne également d'une distinction européenne : la certification Cycle Friendly Employer[®], venant saluer une démarche déjà profondément ancrée dans la culture de l'entreprise : faire du vélo un mode de déplacement évident, y compris en interne. Stationnements, flotte de vélos, ateliers de réparation, formations de sensibilisation (en partenariat avec Pont et Pignons) ou encore participation à des événements... Autant d'actions concrètes proposées à tous les collaborateurs pour lever les freins à la pratique du vélo et favoriser une mobilité active au quotidien.

Une remise officielle symbolique

La remise officielle du label dans les locaux d'Altinnova marque une étape importante pour l'entreprise. Elle illustre la reconnaissance institutionnelle d'un engagement de long terme et renforce sa légitimité en tant qu'acteur de référence de la filière vélo. Pour la FUB, cette labellisation témoigne du rôle clé que peuvent jouer les entreprises dans la transition vers des mobilités plus durables, en agissant directement sur les habitudes de déplacement de leurs collaborateurs.

Un levier pour la qualité de vie au travail et la transition écologique

Au-delà de la reconnaissance, le label Employeur Pro-Vélo constitue un véritable levier pour améliorer la qualité de vie au travail, renforcer la marque employeur et contribuer aux objectifs environnementaux. En favorisant l'usage du vélo, les entreprises participent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en agissant positivement sur la santé et le bien-être de leurs équipes.

Une dynamique appelée à se poursuivre

Avec l'obtention de ce label au plus haut niveau, Altinnova confirme sa volonté de poursuivre et d'amplifier ses actions en faveur du vélo, tant en interne qu'auprès de ses clients et partenaires.

Plus qu'une distinction, cette labellisation s'inscrit dans une vision globale : faire du vélo une solution concrète, durable et accessible pour répondre aux enjeux de mobilité d'aujourd'hui et de demain.

À propos d'Altinnova

Altinnova est une entreprise française, basée à Bonson, spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de solutions innovantes pour les aménagements cyclables. Fondée en 2003 par deux ingénieurs passionnés de vélo, elle accompagne les collectivités, les entreprises et les acteurs du logement dans le développement des mobilités actives.

Concepteur-fabricant, Altinnova maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur — du design à l'exploitation — et propose des équipements et services sur mesure : stationnements sécurisés, abris vélos, stations de réparation et de gonflage, ainsi que des solutions complètes d'exploitation. Engagée dans une démarche d'éco-conception certifiée, l'entreprise conçoit des solutions durables, fabriquées en France, visant à faciliter et démocratiser l'usage du vélo au quotidien. Par son expertise et sa capacité d'innovation, Altinnova s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence des mobilités actives.

ENFANCE JEUNESSE

Pôle enfance

Mercredis

Depuis le début de l'année, les mercredis, nous proposons différents ateliers qui visent à atteindre nos objectifs pédagogiques. Nous cherchons notamment à favoriser le développement global de l'enfant par l'expérimentation et l'action, à travers des ateliers créatifs, de la cuisine, la découverte de nouveaux jeux ou encore la création de jeux de société.

Nous encourageons également l'apprentissage collectif et la coopération. Pour cela, les enfants découvrent de nouveaux jeux mais réutilisent aussi des jeux qu'ils connaissent déjà, parfois en les modifiant eux-mêmes, ce qui leur permet de développer leur créativité et leur capacité à travailler ensemble.

Nous travaillons aussi à sensibiliser les enfants à la responsabilité individuelle et collective. Ils sont acteurs de leur journée et participent à la mise en place des salles, au rangement des activités et du matériel, aux temps d'accueil ainsi qu'à la préparation des goûters.

Nous accordons également une place importante à l'ouverture au monde et à l'échange interculturel grâce à l'intervention de Diana, volontaire européenne du Corps Européen de Solidarité, présente jusqu'au mois de juillet. Elle fait découvrir aux enfants les us et coutumes de son pays, l'Espagne, propose des ateliers autour du gaspillage alimentaire et participe aux ateliers de lecture du projet VETUA (Vivre Ensemble Tout Un Art). Ce projet a débuté après les vacances de février et permet aux enfants (sept élèves de 8 - 10 ans) de découvrir de nouveaux ouvrages autour du thème « Élire notre futur maire du village VETUA ». De nombreuses structures participent à ce projet qui rassemble approximativement une centaine d'enfants, projet qui se conclura au mois de juin par une journée de rencontre conviviale entre tous les participants. Cette année, elle se déroulera à Saint-Galmier.

Dans cette volonté d'ouverture et de lien entre les générations, nous organisons également des rencontres avec les enfants de la crèche L'Île aux Coissoux, autour de jeux, d'ateliers de jardinage et de balades aux alentours. Ces rencontres ont comme objectif d'offrir aux enfants des liens passerelle.

Enfin, le dernier mercredi avant chaque période de vacances, nous proposons une sortie aux enfants, comme par exemple une sortie luge dans le Pilat ou des jeux à la Zone 154 à Saint-Just-Saint-Rambert. Ces temps sont toujours très appréciés par les enfants.

Vacances de février

Nous avons accueilli en moyenne 24 maternels, 36 primaires et 10 ados.

Nous travaillons toujours autour des mêmes objectifs mais en les agrémentant de thèmes (« L'hiver bien au chaud » pour les maternels et « Bienvenue au Canada » pour les primaires).

Fabien DI MAGGIO, sculpteur sur sable, a passé la journée avec nous. Les enfants ont adoré ! M. le Maire et Marie-Catherine GOIRAN Adjointe à la jeunesse, se sont joints à nous en fin de journée.

Les 3/6 ans sont partis une demi-journée au centre de loisirs de Saint-Héand pour partager des jeux autour de la motricité. Ils sont revenus ravis et exténués. Une nouvelle rencontre est prévue pour les prochaines vacances, ce sera à nous de les accueillir.

Nous avons, comme d'habitude, préparé et cuisiné nos goûters (spécialités du Canada, crêpes, bugnes, gâteaux).

Du côté des ados (à la Grange aux Loisirs) un groupe de jeunes très volontaires et motivés a participé à toutes les activités. Comme à chaque vacance, un inter centre s'est déroulé cette fois-ci à la Fouillouse, journée bien intense suivie d'une soirée autour d'un grand jeu.

Une sortie au Musée d'art moderne a été très appréciée des jeunes. Le matin visite + enquête et l'après-midi un atelier de construction libre autour de matériaux qui laissent passer la lumière. Ils ont créé de très belles œuvres.

Le jeudi ils sont partis à Saint-Étienne faire du shopping et se balader. Journée toujours bien appréciée par nos jeunes.

Ils ont fini la semaine par un atelier crêpes et un Among Us géant.





Vacances d'avril

Nous avons accueilli 24 maternels, 20 primaires et entre 2 et 7 ados.

Les thèmes étaient « Les petits bonheurs de la nature » pour les 3/6ans et « Bienvenu au Pays Bas » pour les 6/10 ans).

Les groupes d'enfants, très motivés ont participé activement aux ateliers.

Une artiste plasticienne (Créaminots) est intervenue sur des ateliers de modelage en argile (fleurs et maisons) qui serviront à agrémenter nos extérieurs.

Nous avons reçu dans nos locaux un groupe d'enfants du centre de loisirs de Saint-Héand (inter centre) autour du thème « des 5 sens ».

Une sortie vélo a été organisée pour un groupe d'enfants (CM1/CM2), ils ont longé les bords de Loire pour aller à Saint-Just-Saint-Rambert et revenir pique-niquer au Parc d'Andrézieux.

Les petits ont pu également nous montrer leur maîtrise du vélo en effectuant un parcours dans la cour de l'école.

Pour finir notre semaine, les 3/6 ans sont partis à Saint-Galmier, à la Ludothèque puis à la Roseraie pour pique-niquer.

Les grands sont allés à pied jusqu'à Saint-Just-Saint-Rambert pour passer la journée.

Côté ados, plusieurs sorties ont eu lieu : piscine, balade, visite du château de Montrond, un inter centre. Certaines activités, notamment l'initiation à la boxe avec UF Boxe d'Andrézieux et les sorties au tennis, ont été mutualisées avec les enfants de CM1/CM2.

Nous remercions tous les enfants pour ces bons moments passés ensemble.

Nous vous attendons avec grand plaisir pour les prochaines vacances du 6/07 au 31/07 puis du 24/08 au 28/08. Toutes les informations seront bientôt sur le portail famille.



VIVRE ENSEMBLE

REPAS ESTIVAL organisé par le CCAS

Vous avez plus de 70 ans et vous avez envie de rencontrer des personnes sur votre commune ?
Venez partager un moment convivial avant l'été avec repas et animation dansante.
Votre inscription sera enregistrée après avoir rempli et déposé le bulletin d'inscription en Mairie avec
la présentation d'un justificatif de domicile et votre règlement de 12 € par personne.

Inscription du
04 au 29 mai

Dans la limite des places
disponibles

+ Animation musicale
par Rythm'Animation

Participation au repas estival

Jeudi 11 juin - 12h

12 € par personne

Détenteurs du Pass'Seniors : 7 €

MENU :

Élaboré par le restaurant 3S
d'Andrézieux - Bouthéon

ENTRÉE

Melon/pastèque à la menthe

PLATS

Sauté de boeufs aux 4 épices

Aubergines à la tomate

Blésotto aux champignons

FROMAGE

DESSERT

Condition : bonsonnais âgé(e) de 70 ans
minimum en 2026 (né(e) en 1956 ou avant)

INSCRIPTION :

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :
Madame Date de naissance :

Mêmes conditions de tarif pour votre conjoint(e), époux(se) même adresse né(e) après 1956
(présenter un justificatif de domicile)

Adresse :

Téléphone :

Mêmes conditions de tarif pour un aidant familial ou professionnel
(Joindre une photocopie de votre carte d'invalidité)

NOM, prénoms aidant(e) :

M. ou Mme : Filiation : Professionnel :

RÈGLEMENT

Prix du repas/ personne: 12,00 €

Nombre de personne(s) : TOTAL Espèces CB Chèque N° Chèque

1 ou 2

Personne à mobilité réduite ? cochez la case
Vous serez contacté par téléphone pour le service minibus.

CCAS - Mairie - place Charles de Gaulle - 42160 Bonson ou le déposer en Mairie aux heures d'ouverture
Soit par mail à : coordination.animation@mairie-bonson.fr

! Pour des raisons d'organisation, merci de prévenir au plus tôt en cas d'empêchement.
Après le 30 mai 2026 aucun remboursement ne pourra être effectué sans justificatif médical.



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte



Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des situations de perte d'autonomie, l'adaptation des logements devient un enjeu majeur des politiques publiques en matière d'habitat.

21

En 2026, MaPrimeAdapt' s'impose comme le dispositif central pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'aménagement, avec un objectif clair : **prévenir les chutes, sécuriser le logement et favoriser le maintien à domicile.**

Cette aide unique s'adresse aux personnes de plus de 70 ans sans condition de dépendance, aux 60-69 ans présentant un niveau de dépendance reconnu (GIR 1 à 6), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, sans limite d'âge.

Elle concerne les résidences principales, qu'il s'agisse de propriétaires occupants ou de locataires du parc privé, sous conditions de ressources. MaPrimeAdapt' permet de financer jusqu'à 70 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes, et 50 % pour les ménages modestes. Les travaux éligibles portent notamment sur l'installation de douches de plain-pied, de monte-escaliers, de rampes d'accès, de barres d'appui ou encore sur l'adaptation des circulations intérieures. Le dispositif prévoit un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), garantissant la pertinence des travaux et la bonne utilisation des aides.

Le rôle clé des équipements et de la quincaillerie dans l'adaptation des logements. Au-delà des aides financières, la réussite d'un projet d'adaptation repose également sur la qualité des équipements et des matériaux utilisés. Dans ce contexte, la quincaillerie du bâtiment joue un rôle essentiel : systèmes de fixation sécurisés, équipements sanitaires adaptés, solutions d'accessibilité, éléments de sécurité et d'ergonomie font partie intégrante des aménagements recommandés. Des acteurs spécialisés du secteur du bâtiment, comme AFDB (Au Forum du Bâtiment), accompagnent les professionnels et les collectivités dans le choix de solutions techniques fiables, durables et conformes aux normes en vigueur. Leur expertise en quincaillerie et équipements du bâtiment contribue directement à la qualité et à la pérennité des travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeAdapt'.

À l'heure où l'adaptation de l'habitat devient un enjeu social et territorial majeur, la combinaison entre dispositifs publics, accompagnement technique et équipements adaptés constitue un levier concret pour améliorer le confort, la sécurité et l'autonomie des occupants.

Renseignements : <https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt>

REPAS OU COLIS DE NOËL

Les bulletins d'inscription pour le repas ou le colis de Noël sont également disponibles à l'accueil de votre Mairie.

Vous avez jusqu'au 31 octobre
pour rapporter votre coupon réponse pour le colis OU le repas

REPAS DE NOËL 2026

A retourner impérativement avant **le 31 octobre 2026** en Mairie
Conditions : bonsonnais âgé(e) de 70 ans minimum en 2026, (né(e) en 1956 et avant)
résidant sur la commune

Coupon à déposer en Mairie aux heures d'ouverture ou par mail à :
coordination.animation@mairie-bonson.fr



REPAS de NOËL



NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :
Madame Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

REPAS : 1 personne

2 personnes

Votre conjoint(e), époux(se), même adresse né(e) après 1956
vous accompagne au repas

Prix du repas : 30€

NOM, prénom conjoint(e) : M. ou Mme Date de naissance :

Personne à mobilité réduite, cochez cette case

Vous serez contacté par téléphone pour le service minibus de 12h

Un aidant professionnel ou familial vous accompagne
Joindre une photocopie de votre carte d'invalidité

Prix du repas : 25€

NOM, prénom aidant(e) : M. ou Mme Profession

REGLEMENT

Règlement à l'ordre du
Trésor Public

Espèces

CB

Chèque

N° du chèque

COLIS DE NOËL 2026

A retourner impérativement avant le 31 octobre 2026 en Mairie

Conditions : bonsonnais âgé(e) de 70 ans minimum en 2026, (né(e) en 1956 et avant)
résidant sur la commune

Coupon à déposer en Mairie aux heures d'ouverture ou par mail à :
coordination.animation@mairie-bonson.fr



COLIS de NOËL



Une pièce d'identité vous sera demandée lors de son retrait
Les dates de remise vous seront communiquées ultérieurement

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance :
Madame Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

COLIS : 1 personne 2 personnes

Personne à mobilité réduite, cochez cette case
Vous serez contacté par téléphone



TF
TÔLERIE FORÉZIENNE
04 77 55 17 10
10 Rue de l'Industrie,
42160 Bonson
tf-factory.com
tolerie-forezienne.com

Mobilier Urbain Design
Ensembles Mécano Soudés

audiosolution
APPAREILS AUDITIFS
Appareils auditifs enfants & adultes

ANDREZIEUX-BOUTHEON
04 77 55 42 42

ST-JUST-ST-RAMBERT
04 22 91 62 85

VEAUCHE
04 22 91 76 77

Prenez rendez-vous sur **Doctolib**

www.audio-solution.fr

Suivi Proximité Conseils

REPAS SENIORS MAISON DES AÎNÉS

Repas préparés par le restaurant municipal



Vendredi 13 février

Un repas partagé a réuni les seniors et les enfants du centre de loisirs. Les jeunes ont mis en place une animation sous forme de Quiz. Les anciens ont pu également jouer aux cartes.

Vendredi 17 avril

Repas/animation Karaoqué
19 convives étaient présents. Un Karaoqué a été animé par Mme BRUNEL. Des chansons nous ont permis de passer une belle journée.



BOURSE À LA PUÉRICULTURE

Bourse à la puériculture organisée par le CCAS, le :

24 Samedi 6 Juin
à
l'Espace Barbara
de
8h30 à 12h30

Ce style d'évènement est rare dans le département. Sont autorisés à la vente les vêtements « 0-3 ans », les accessoires et mobiliers de puériculture.

Les bénévoles du CCAS tiendront la buvette dont la recette sera reversée au CCAS.

Bourse Puériculture



8h30

à 12h30

VÊTEMENTS

ENFANTS

0 À 3 ANS

**+ACCESSOIRES
& MOBILIER**

Venez vendre... Venez acheter !

Samedi 6 JUIN

Inscription en Mairie à partir du 04 mai
(7€ l'emplacement)

Espace Barbara

Renseignements :
04 77 55 14 16

SORTIE VICHY, REINE DES CITÉS THERMALES- 19 MAI 2026

Tarif : 74 €

Possibilité d'utiliser le coupon « sortie » du Pass'Seniors.

Participation du CCAS sur la sortie des Bonsonnais à hauteur de 25.00 €.

Le coût du voyage initialement est à 99.00 €.

SORTIE VICHY	BONSONNAIS	HORS BONSONNAIS
SORTIE Sans Pass Sénior	74.00 €	99.00 €
SORTIE Avec Pass Sénior	69.00 €	

VOYAGE à l'ÎLE DE RÉ

Bienvenue au Village Océanique par Artes Tourisme !

Du lundi 14 au lundi 21 septembre.

Inscrit dans une démarche durable depuis 2008, le Village Océanique labellisé Clef Verte vous propose une immersion au cœur de la forêt et une découverte des richesses locales.

Situé à 4 km du centre du Bois-Plage au bord des pistes cyclables, le village s'étend sur 11 hectares boisés et fleuris, à l'abri des regards indiscrets. La plage est à 15 minutes à pied et 10 minutes à vélo.

Toute la semaine vous vivrez des excursions dans les sites et villages du Golfe de Gascogne. Saint Martin en Ré avec ses remparts et ses ruelles fleuries, Ars en ré, petit village de pêcheurs, la Rochelle, belle ville portuaire, les marais Poitevin avec visite guidée et dégustation des produits du terroir. Les amoureux de la nature pourront profiter d'un site harmonieux où déconnexion et farniente seront au rendez-vous. Vos soirées seront variées entre jeux, spectacle et musique.

Prise de RDV à partir du lundi 25 mai.

Les documents à fournir lors de votre RDV :

- Photocopie de votre pièce d'identité
- Photocopie de votre carte Vitale
- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- Assurance responsabilité Civile
- Le règlement du voyage, transport compris (sera encaissé en été)



25

ELIGIBLE AU PROGRAMME BONSONNAIS	ELIGIBLE AU PROGRAMME NON BONSONNAIS
Séjour : 484 €	Séjour : 484.00 €
Taxe de séjour : 6.16 €	Taxe de séjour : 6.16 €
Journée Marais Poitevin : 70.00 €	Journée Marais Poitevin : 70.00 €
TOTAL : 560.16 €	TOTAL : 560.16 €
Transport : 68,03 €	Transport : 102.20 €
TOTAL : 628.19 €	TOTAL : 662.36 €

ELIGIBLE A L'AIDE BONSONNAIS	ELIGIBLE A L'AIDE NON BONSONNAIS
Séjour : 272.00 €	Séjour : 272.00 €
Taxe de séjour : 6.16 €	Taxe de séjour : 6.16 €
Journée Marais Poitevin : 70.00 €	Journée Marais Poitevin : 70.00 €
TOTAL Séjour : 348.16 €	TOTAL Séjour : 348.16 €
Transport : 68.03 €	Transport : 102.20 €
TOTAL : 416.19 €	TOTAL : 450.36 €

Supplément chambre individuelle : 94€

Lors de l'inscription, vous serez invité à signer le règlement concernant les conditions d'inscription et l'annulation du voyage.

SAISON CULTURELLE

La Compagnie Théâtres de l'Entre Deux

Le samedi 31 janvier, le public a fait un grand voyage dans la vie et l'œuvre de Barbara avec la Compagnie Théâtres de l'Entre Deux.



Rafaèle et Philippe accompagnés de Sébastien au piano nous ont présenté un spectacle bouleversant, vivant et poignant.

Une belle coïncidence, car il s'agissait là de leur 50ème représentation, jouée à l'Espace Barbara.



26 Fou des verts, avec Philippe AYANIAN et Quentin JAFFRES



Samedi 28 février, à l'espace Barbara, Philippe et Quentin nous ont transportés dans l'univers de L.A.S St-Étienne. Un spectacle dynamique mêlant humour, anecdotes historiques et faits marquants. Une belle participation du public !!

ASSOCIATIONS BONSONNAISES

AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE SURY - ST MARCELLIN -BONSON

Chaque année encore beaucoup de personnes sont transfusées. Pour elles c'est souvent une question de vie ou de mort. Dans les situations d'urgence les poches de sang doivent être disponibles en moins d'une demi heure. Un seul don peut servir à trois patients différents, or seulement 4% de la population donne.

Sachez que parfois lorsque vous ne pouvez pas donner votre sang, vous pouvez faire un don de plasma. Par exemple, certaines situations peuvent contre-indiquer le don du sang alors que le don de plasma lui reste le plus souvent possible (soit pour soigner , soit pour la fabrication de médicaments).

C'est pourquoi nous vous invitons à accomplir ces actes généreux.:

- BONSON le 24 JUIN 2026 de 15h à 19h Espace BARBARA
- SURY LE COMTAL le 23 JUILLET de 15h à 19h Salle L'ONYX
- SURY LE COMTAL le JEUDI 20 AOUT de 15h à 19h Salle L'ONYX



FCBSC



Le week-end du 11,12 avril 2026, le club du FCBSC a organisé son tournoi jeunes dans une ambiance à la fois conviviale et sportive, réunissant de nombreuses équipes et offrant de beaux moments de football malgré des conditions contrastées. Le samedi, sous un beau soleil, 10 équipes U8-U9 se sont affrontées dans un excellent état d'esprit. Les rencontres se sont enchaînées avec beaucoup d'enthousiasme et de fair-play. L'équipe de Savigneux s'est imposée en finale, tandis que côté FCBSC l'équipe 1 décroche une belle 3ème place et l'équipe 2 termine 5ème. Au-delà des résultats, c'est surtout le plaisir de jouer et de partager qui a marqué cette journée. Le dimanche, place au tournoi U10-U11, perturbé par une météo capricieuse. Initialement prévu sous forme de championnat à 9 équipes, le tournoi a dû être adapté avec une phase finale à élimination directe. Malgré ces conditions, les jeunes ont démontré beaucoup de qualité et d'engagement. La finale, très disputée, a vu la victoire du Stade Laurentin face à Commelle Vernay.

Le club tient à adresser un immense merci à l'ensemble des bénévoles, parents et encadrants pour leur implication tout au long du week-end. Une mention particulière à Charles, joueur senior venu dès l'aube pour aider à l'installation et arbitrer, ainsi qu'à Valentin pour son engagement au sifflet toute la journée. Grâce à tous, ces deux journées ont été une belle réussite, mettant à l'honneur les valeurs du sport et le plaisir du jeu.



BARNUM À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

La région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité soutenir le tissu associatif et a proposé aux communes qui le souhaitent un barnum de 3x3m. ce barnum est cédé gratuitement à la commune afin d'être mis à disposition des associations.

La municipalité a saisi l'opportunité de faire la demande auprès de la région et est heureuse de vous annoncer que nous avons reçu le barnum lors d'une réception le 23 janvier dernier.

Les associations bonsonnaises souhaitant en profiter sont invitées à se mettre en relation avec le service festivités comme pour les autres prêts de matériel afin de le réserver pour leurs manifestations

Nous remercions chaleureusement la région pour cette opération.



LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles Jules Verne de Bonson : une année riche en événements !

Le Sou des Écoles de l'école Jules Verne à Bonson continue de faire vivre la commune au rythme d'événements festifs et conviviaux, toujours dans un même objectif : financer les sorties scolaires et soutenir les projets pédagogiques des élèves.

Le **Carna'sou**, organisé le **28 mars 2026 à l'Espace Barbara**, a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Dans une ambiance festive animée par **DJ Mik**, petits et grands ont partagé une soirée chaleureuse placée sous le signe de la bonne humeur.

28

Cette soirée a également été marquée par le **tirage de la tombola**, qui a permis de distribuer **plus de 100 lots** aux heureux gagnants. Un grand merci aux commerçants et partenaires pour leur générosité, ainsi qu'à toutes les familles et habitants pour leur participation enthousiaste. La dynamique continue avec le **concours de pétanque**, qui se déroulera le **samedi 30 mai 2026 à l'Amicale de la Boule**. Les **inscriptions** ouvriront à **12h**, pour un **début de concours à 14h**. Que vous soyez joueur confirmé ou amateur, venez participer à ce moment convivial et sportif, ouvert à tous.

Enfin, la traditionnelle **kermesse de l'école** se tiendra le **vendredi 26 juin 2026** à l'école **Jules Verne**, à partir de **17h**. Jeux, stands, animations et surprises attendent les enfants et leurs familles pour clôturer l'année scolaire dans une ambiance festive et joyeuse.

Ces manifestations sont essentielles pour permettre le financement des sorties scolaires et des projets pédagogiques qui enrichissent le quotidien des enfants. Chaque participation contribue directement à la réussite de ces initiatives.

Le Sou des Écoles lance également un appel aux bénévoles !

Nous avons toujours besoin de bonnes volontés, même ponctuellement, pour aider à l'organisation des événements, tenir un stand ou participer à la préparation en amont. Quelques heures suffisent pour faire la différence et soutenir les enfants de notre école.

Envie de nous donner un coup de main ?

Scannez le QR code ci-dessous pour rejoindre notre **groupe WhatsApp « Les Renforts du Sou »** et rester informé des besoins et des prochains événements.

Le Sou des Écoles remercie sincèrement l'ensemble des bénévoles, partenaires et habitants pour leur soutien et leur engagement, qui permettent chaque année de faire vivre de beaux projets aux élèves.

Nous vous attendons nombreux lors des prochains rendez-vous !



BONSON EN FÊTE



Fête de la musique place F. Mitterrand le samedi 20 Juin

Comme chaque année, notre soirée Célibataires du 14 février et la soirée années 80 du 18 avril ont rencontré un immense succès.

Un grand merci à tous pour votre fidélité. Nous regrettons de ne pouvoir faire rentrer tout le monde faute de places !

Nous espérons vous retrouver lors de la :



FCPE

Bonjour les familles !

L'année scolaire à l'école de Bonson se poursuit avec son lot d'activités, d'événements et de sorties :

- La vie à l'école :

Pour toutes les familles désireuses d'en savoir plus sur la vie à l'école, n'hésitez pas à aller sur le blog de l'école tenu par une enseignante et qui regorge d'informations et de photos !!

Certains élèves participent même à l'élaboration des articles. Bravo à tous !!
RDV sur :

<https://ecole-bonson.edu42.ac-lyon.fr/>

- Quand les parents d'élèves vous représentent :

Nous avons participé au 2ème Conseil d'école de l'année le mardi 31 mars puis rencontré la nouvelle équipe municipale aux affaires scolaires le mercredi 8 avril. Les comptes rendus de ces réunions seront prochainement sur le Portail familles et accessibles sans connexion, directement dans la colonne de gauche sur la page d'accueil.

Merci pour vos questions et remarques qui font avancer les échanges et améliorer la vie de nos écoliers.

- Invitation aux « 10 jours sans écrans 2026 » :

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 3ème édition des 10 jours sans écrans qui aura lieu **du mardi 19 au jeudi 28 mai 2026 !!!**

C'est l'occasion de réfléchir sur notre consommation des écrans de loisirs et de trouver des alternatives aux écrans récréatifs tout en partageant de bons moments conviviaux. Le thème de cette année est : « Moins d'écrans dans ma vie, c'est moi qui choisis !! ».

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous, petits et grands :

- **Du MARDI 19 au JEUDI 28 MAI** - (Re)découvrez le sketchnote des 10 jours sans écrans 2024 à la médiathèque de Bonson.
- **MERCREDI 20 MAI de 14h à 17h** - Après-midi jeux de société, initiation sportive et goûter partagé à l'Espace Barbara & la salle du Renouveau.
- **MARDI 26 MAI à partir de 18h** - Balade à partir de 18h30 au départ et au retour de l'école (boucle de 4 km) puis repas tiré du sac à l'école à partir de 19h30.

On vous attend nombreux, à bientôt !!

Excellente journée à toutes et à tous

Les parents d'élèves FCPE de l'école de Bonson vous invitent à participer au défi :

10 jours sans écrans

Du 19 au 28 mai 2026

Infos sur  FCPE Bonson

Moins d'écrans dans ma vie, c'est moi qui choisis !!

Mercredi 20 mai 14h-17h après-midi jeux et sport

Mardi 26 mai à partir de 18h balade et pique-nique

FNACA

Ce 5 mars dernier, un bus réservé par la FNACA, a permis à 57 joyeux lurons, d'embarquer de Sury, Bonson, Andrezieux et St-Étienne pour assister au repas spectacle du cirque « J'imagine » à Lyon. Une journée particulièrement appréciée de tous, tant pour le repas, la magie du spectacle que la joie d'être une fois de plus réunis.



PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole à la minorité

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais, nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus et accompagnés lors de cette campagne. Si les résultats ne nous ont pas été favorables, les 787 voix obtenues sur 1 795 exprimées nous ont néanmoins permis d'obtenir 6 sièges de conseiller municipal : Isabelle ARCHER (fonctionnaire territoriale), Francis BARRET (responsable commercial), Aurélie PERILLOUS (mère au foyer), Asim KARATAS (enseignant), Laurent DRILLON (urbaniste) et Philippe COGNET (ingénieur). Nous mettrons tout en œuvre pour porter votre voix et vous informer du fonctionnement (comme des dysfonctionnements) de notre commune. C'est dans cet esprit que nous souhaitons

revenir sur le conseil municipal du 2 avril dernier, au cours duquel ont été présentés le compte financier 2025 et les orientations budgétaires 2026. Nous avons alors compris pourquoi ces documents n'avaient pas été rendus publics avant les élections : ils révèlent une situation financière préoccupante, qui ne permettra pas d'investir dans de nouveaux équipements dans les années à venir. Parmi les indicateurs les plus alarmants : une capacité de désendettement de 21 ans, alors que le seuil de vigilance est fixé à 12 ans, et une dette cumulée de 4,7 millions d'euros rendant tout nouvel emprunt impossible. Le budget 2026 présenté repose en outre entièrement sur la vente du tènement ex-Lidl, fragilisant considérablement les perspectives

financières de la commune. Nous avons exposé cette situation sans détour. Les élus de la majorité nous ont répondu qu'ils en étaient pleinement conscients. Nous tenons également à saluer l'engagement sans faille d'Hervé BRU, qui a su faire face avec dignité au cynisme et au mépris affichés par l'équipe majoritaire précédente, afin que les Bonsonnais soient pleinement informés et que les choses soient dites clairement. Les membres de notre liste restent pleinement mobilisés pour défendre l'intérêt de la commune et de ses habitants. Au plaisir d'échanger avec vous, Bien fidèlement, vos élus de «Bonson avec vous» bonsonavecvous@gmail.com ; Facebook : Bonson avec vous

31

Droit de parole à la majorité

La période électorale est, par nature, un temps de confrontation d'idées et c'est le propre de notre démocratie. Mais aujourd'hui, la campagne, à l'issue de laquelle les Bonsonnais se sont exprimés et ont réaffirmé leur confiance envers notre équipe et notre projet, est derrière nous. Le temps est maintenant, pour l'ensemble du conseil municipal, à l'action et au travail. Nous souhaitons pouvoir travailler ensemble, avec la liste minoritaire, dans un esprit de sérénité et de respect mutuel. Si nos visions et nos projets qui ont été exposés avant les élections peuvent parfois diverger, l'objectif doit rester le même pour tous : l'intérêt des Bonsonnais.

La porte de la majorité sera toujours ouverte à la critique constructive et au dialogue et nous resterons attentifs aux remarques.

Notre souhait est que nos échanges au sein des différentes commissions municipales, qui doivent rapidement se mettre au travail, ou dans ce conseil soient marqués par l'exigence intellectuelle, mais toujours dans la dignité et l'apaisement.

L'actualité à laquelle nos concitoyens sont confrontés chaque jour, soit directement soit par médias interposés, est violente et s'affiche souvent sous la forme d'affrontements stériles et inutiles.

À nous tous aujourd'hui, d'afficher notre volonté de débattre sereinement, de choisir et d'agir pour le bien de nos administrés.

C'est dans ce climat et avec un équilibre, entre une majorité déterminée et une opposition respectée, que nous prendrons les meilleures décisions pour l'avenir de notre ville.

Les élus de la majorité sont naturellement à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous.

Hôtel de ville

Mairie de Bonson
B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
Samedi : 1er et 3ème samedi de chaque mois
sauf période estivale (juillet et août)

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : contact@mairie-bonson.fr

Site internet : www.mairie-bonson.fr

Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- | | | | |
|---|----------------|-------------------------------|---|
| • Accueil / Etat civil / Action sociale : | 04 77 55 14 16 | • Service Enfance Jeunesse : | 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65 |
| • Urbanisme / Services Techniques : | 04 77 55 55 69 | Portail Famille : | https://bonson.portail-familles.app/ |
| • Médiathèque : | 04 77 55 87 74 | Crèche l'Île aux Coissoux : | 04 77 73 56 68 |
| • Police Municipale : | 04 77 55 55 61 | Groupe scolaire Jules VERNE : | 04 77 55 02 89 |
| • Vie Associative : | 06 72 94 73 19 | | |

Contact presse (Le Progrès) : Delphine JOANNES 06 23 50 93 42 djollans@yahoo.fr

NUMEROS D'URGENCES :

- | | |
|----------------------------------|---|
| • 15 Samu | • 115 Urgences Sociales |
| • 17 Police | • 116000 Enfants disparus |
| • 18 Pompiers | • 119 Enfance maltraitée |
| • 112 Urgences Européennes | • 04 72 11 69 11 Centre antipoison Lyon |
| | • 3919 Violences Femmes info |



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55



Contardo
David Contardo
TRAVAUX PUBLICS
Viabilisation
Terrassement
Canalisation
17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON
Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

